

Dans ce numéro :

-  **Nouveau design du site** 
-  **Supmécabaret** 
-  **Conférence C2B** 
-  **L'usage d'une voiture de fonction** 
-  **Accord institue d'Hanoi** 
-  **Projet International dans les satellites** 
-  **Accord Burkina Faso (2IE)** 
-  **Le Collégium devient un EPCS** 
-  **4L Trophy** 
-  **Répartition de l'activité française** 
-  **Doctorant de Sfax en cotutelle à l'école** 

EDITO

Pour vous mettre en appétit et dévorer cette newsletter, quoi de mieux de vous annoncer l'évolution d'un des piliers de l'association, à savoir son site web. L'école propose aussi des mets intéressants comme un décret ministériel, et autres accords promesses de nouvelles saveurs .

Pour ceux qui restent encore sur leur faim, les étudiants proposent aussi des plats ap-

pétissants avec prochainement le Gala (voir ci-dessous) ou Supmécabaret...

Pour finir de vous satisfaire nous avons saupoudré le tout d'autres informations que nous espérons à votre goût.

Bonne lecture.

Le comité de rédaction.

Enquête IESF – Bonne participation des anciens

354 anciens ont répondu à l'enquête annuelle de situation de l'IESF. Ils recevront directement fin juin les résultats généraux par courrier électronique. Résultats qui seront par ailleurs synthétisés dans une newsletter.

Cette participation nous permet aussi d'ac-

céder à un traitement spécifique pour l'école, qui sera disponible pour l'Association courant septembre et dont les résultats synthétiques vous seront également communiqués. **Un grand merci à tous ceux qui ont participé.**



Le BDE de Supméca vous invite au
GALA PRESTIGE 2012

2 Juin 2012
Club Haussmann
23 rue Taitbout
75009 Paris

Infos et Réservations : www.galasupmeca2012.fr

A NOTER DANS VOS AGENDAS



Mai		Juin		...	
24	Supmécabaret	1	Remise des diplômes	3 au 7 juillet	Colloque VCB
		2	Gala Supméca	Novembre	Congrès Mécatronics
		27	Conférence C2B	(Tous les 2ème jeudi du mois « apéros favart » à Paris)	



Nouveau design pour notre site Web

Ceux qui ont l'habitude de visiter le site de l'Association l'auront déjà constaté, depuis le 1er mai, notre site Web a changé de look.

Ce coup de jeune, voulu par notre Président, n'altère aucune des fonctionnalités préexistantes, et a pour objet de le rendre plus attractif, en le modernisant et actualisant son style. Plusieurs mois ont été nécessaires à ce changement, car ce projet nécessitait des compétences très spécifiques. Il s'agissait de travailler directement sur les éléments du code source, et non sur des interfaces grand public. Ceux parmi nous qui ont des connaissances avancées en HTML et CSS, maîtrisent Javascript ainsi que la production d'images JPEG GIF, PNG comprendront la difficulté. Les autres aussi d'ailleurs, mais pas pour les mêmes raisons !



Nouveau Graphisme

Le projet a été encadré par notre Webmaster, Guillaume BAUDIER, qui en a rédigé le cahier des charges et assuré le suivi général. Pour la réalisation, il a été fait appel à Supméca Junior Etudes (SJE) (www.juniorsupmeca.com). La partie développement a été assurée par la SJE, représentée par Frédéric FAYET, et la partie graphisme a été sous-traitée à Christof LAMBRECHTS (www.clesign.fr).

Laissons les intéressés vous décrire leur travail :

« La structure devait rester *identique*, avec un contenu riche d'informations

et des fonctions poussées (cellule emploi, recherche de C.V., forums...). Côté charte graphique, la volonté était de partir sur un design *sobre et moderne*, tout en conservant l'identité visuelle de Supméca (bleu prédominant). L'interface devait se mettre au service de l'internaute en créant une harmonie et une hiérarchie dans l'utilisation des couleurs et des espaces, et permettre de capter les informations rapidement lors de la navigation. Concernant l'en-tête du site, Christof a travaillé sur des assemblages caractéristiques des ingénieurs Supméca, en mettant en lumière les traits de construction rappelant les

structures des éléments. Pour le contenu du site, l'ensemble est englobé dans un cadre commun à toutes les parties du site, pour conserver une identité tout au long de la navigation et ainsi permettre une lecture plus agréable et moins fatigante. De plus, Christof voulait un design donnant l'impression de flotter dans l'air, comme par magie. Ce rendu a été possible en encadrant seulement les éléments structurants, sans les relier entre eux, et en utilisant des couleurs apaisantes n'agressant pas le visiteur. Nous espérons de tout cœur que cette nouvelle mouture vous satisfera. »



Anciens graphisme

Tous les tests ont pu être réalisés sans aucune répercussion sur le quotidien du site, par la mise en place d'une Sandbox, clone parfait de celui-ci. Maintenant que c'est parti, il reste à chacun d'aller jeter un coup d'œil pour se rendre compte directement des changements annoncés. N'hésitez pas à nous remonter tout dysfonctionnement technique à webmaster@supmeca.com. Que tous ceux qui ont travaillé sur ce projet soient vivement remerciés. Et un dernier détail,..... L'adresse du site est www.supmeca.com.



Supmécabaret 2012, 2ème édition le 24 mai

Après le succès de la soirée cabaret organisée l'automne dernier, les étudiants recommencent et vous y convient !

C'est dans une ambiance noir et rouge, talons hauts et bas résilles, plumes et chapeaux, que, sur la grande scène montée pour l'occasion, s'enchaîneront des spectacles en tout genre : musiciens, magiciens, danseurs, ... Pour l'occasion, le foyer sera redécoré à la manière du cabaret et les invités pourront

profiter du spectacle, confortablement installés dans un fauteuil face à la scène.

Supmécabaret se tiendra cette année, le 24 mai 2012 à partir de 19h00, à Supméca St Ouen. Il s'agit d'un évènement qui a pour vocation de devenir un moment incontournable dans l'école ! Ainsi, les étudiants y convient étudiants, diplômés, professeurs et personnels administratifs.



Pour avoir de plus amples renseignements et vous inscrire, contactez rapidement Alexandra (06.17.56.57.82, alexandra.didier@edu.supmeca.fr).

Supméca vous attend donc nombreux, le **24 mai, à 19h** pour Supmécabaret !



C2B : Prochaine Conférence le 27 juin



Pour la prochaine conférence du C2B, c'est **Christophe DE MAISTRE** (cf photo), promotion 1990, et Président de SIEMENS France, qui est l'invité. Toute sa carrière s'est développée chez SIEMENS, qu'il a rejoint en 1991, et où

il a notamment occupé des fonctions de direction en Chine. C'est donc une nouvelle fois un ancien ayant accédé aux plus hautes fonctions dans l'entreprise qui interviendra lors de ce diner-débat.

La réunion est prévue le **mercredi 27 juin** à partir de 19h, au Cercle de la mer, port de Suffren Paris 7ème. Tous les anciens peuvent participer. Pour tous renseignements et inscription, s'adresser à Pierre-Yves REVILLARD, pyrevillard@mpf.fr

Ce qu'est C2B : C'est un club d'affaires réunissant d'anciens Cestiens ou Mécasupiens. Créé en 2001, il est parfaitement opérationnel et ouvert en permanence à de nouveaux anciens. Ceux qui seraient intéressés à faire du « business » tout en nouant des relations amicales peuvent se renseigner auprès du Président, Daniel BARUS (0614497354), daniel.barus@sfr.fr, ou du Secrétaire, Pierre Yves REVILLARD.



Voiture de fonction...tout n'est pas permis

Les véhicules que l'entreprise met à disposition des salariés ont, avant tout, une vocation professionnelle. Certains salariés peuvent être autorisés à en faire un usage personnel en dehors de leurs heures de travail, mais que l'utilisation privée soit autorisée ou non, le salarié répond de ses écarts de conduite et peut aussi, selon la nature de la faute commise, exposer son employeur à des poursuites.

Sanction disciplinaire

L'utilisation d'un véhicule de l'entreprise sans l'autorisation, écrite ou verbale, de l'employeur constitue une faute. Le salarié s'expose à un licenciement pour faute grave.

Responsabilité pénale

En cas d'infraction routière :

- le conducteur répond de ses fautes (non-respect d'une priorité, etc.) ;
- l'employeur répond du mauvais entretien du véhicule (pneus lisses, ampoule grillée...) ou de sa non-conformité à la réglementation (défaut d'assurance, de contrôle technique, etc.).

Responsabilité civile

Suite à un accident, l'employeur, en tant qu'assuré, est civilement responsable des dommages provoqués par le salarié dans l'exercice de ses fonctions (cass. civ., 2e ch., 28 mai 2009). L'assurance souscrite

pour le véhicule prend au moins en charge l'indemnisation des dommages causés aux tiers.

Pas de sanction financière

L'entreprise amenée à payer elle-même une contravention ne peut en aucun cas se rembourser en procédant à une retenue sur le salaire du conducteur fautif. Une telle démarche constituerait une sanction financière, formellement interdite par la loi (c. trav. art. L. 1331-2). En cas d'excès, un impact sur le montant des primes de fin d'année n'est cependant pas à exclure.

Source : Intérêts privés N°685





Accord avec l'Institut Polytechnique de Hanoi (IPH)



En mars 2012, Thierry SORIANO, Responsable de l'équipe Ingénierie numérique et Marie-Sophie PAWLAK, Directrice des Relations Industrielles et Internationales, ont conclu un partenariat avec l'Institut Polytechnique de Hanoi.

Ce partenariat concerne précisément l'Institut d'Ingénierie des Transports, au sein de l'IPH, et plus particulièrement les départements maritimes et aéronautiques

Des échanges académiques et de recherche dans le domaine de la mécatronique et de l'ingénierie système, sont prévus pour les étudiants et les enseignants dans cet accord cadre.

Ainsi, les étudiants Supméca intéressés par un stage S2 au sein d'un des laboratoires partenaires peu-



Projet International POLITECNICO TURIN – THALES ALENIA SPACE – SUPMÉCA

La société Thales Alenia Space est une joint venture entre Thales (67 %) et Finmeccanica, second groupe industriel italien. Cette « alliance spatiale » entre les deux groupes s'affirme aujourd'hui comme une référence mondiale dans les domaines des télécommunications, observation radar et optique de la Terre, défense et sécurité, navigation et sciences. Elle est à la pointe des technologies par satellites que ce soit dans le secteur civil ou militaire.

Thales Alenia Space a demandé à SUPMECA, en collaboration avec l'école POLITECNICO DI TORINO, de réaliser le cahier des charges d'un système d'amarrage implanté

sur un satellite de maintenance. Ce dernier intervenant sur un satellite en orbite sans interface spécifique, et ce avec une démarche d'ingénierie systèmes.

Le cahier des charges a été réalisé, de novembre 2011 à mars 2012, par des étudiants des deux écoles. Compte tenu des bons résultats obtenus, la collaboration va se poursuivre avec un nouveau groupe d'étudiants qui sera chargé de la recherche et de la validation de solutions, en utilisant comme outils d'échanges, les logiciels Catia V6, pour la conception, et Enovia V6, pour le centre de gestion des données.



Les étudiants français et italiens impliqués dans le projet



Accord Burkina Faso : 2iE

En février 2012, Philippe Gaudin de l'équipe « Ingénierie numérique » et Marie-Sophie PAWLAK, Directrice des Relations Industrielles et Internationales, ont conclu un accord de partenariat avec l'Institut International de l'Eau et de l'Environnement (2iE) de Ouagadougou au Burkina Faso.

Seule école d'Afrique accréditée par la CTI à délivrer le diplôme d'ingénieur, cette grande école est un partenaire intéressant pour Supméca,



Marie-Sophie PAWLAK, Supméca, et Paul GINIÈS, directeur général de 2iE.

afin d'initier des échanges académiques et des projets de recherche dans la sphère environnementale

des nouvelles énergies.

De son côté, l'Institut 2iE est intéressé par l'enseignement dispensé à SUPMECA dans le cadre des parcours Production Logistique et Robotique et Systèmes Mécatroniques.

Les étudiants Supméca intéressés par un stage S2 au sein d'un des laboratoires de 2iE peuvent d'ores et déjà contacter Marie-Sophie PAWLAK ou Farida GABARD





Le Collégium n'est plus une Association !

Depuis le 24 avril, c'est un EPCS, Etablissement Public de Coopération Scientifique.

C'est en effet le 24 avril dernier qu'a été promulgué par le 1er ministre, le décret no 2012-574 portant création de l'établissement public de coopération scientifique « Collégium Ile-de-France ».

Le texte approuve les statuts de l'EPCS « Collégium Ile-de-France » qui comprend l'École nationale supérieure d'électronique et ses applications (ENSEA), l'École internationale des sciences du traitement de l'information (EISTI), et l'Institut supérieur de mécanique de Paris (ISMEP, pour Supméca).

L'établissement développe notamment des activités de recherche et leur valorisation, en favorisant les partenariats avec les entreprises et les pôles de compétitivité ainsi que

Un EPCS est une réunion de membres « fondateurs » et « associés ». Sa création est approuvée par décret.

Son rôle est d'assurer :

1. La mise en place et la gestion des équipements partagés entre les membres fondateurs et associés participants au pôle
2. La coordination des activités des écoles doctorales

3. La valorisation des activités de recherche menées en commun

4. La promotion internationale du pôle

Les EPCS sont administrés par un conseil d'administration, dont les membres sont représentatifs des établissements regroupés. Le recteur d'académie en fait également partie.



COLLEGIUM
ÎLE-DE-FRANCE

la coordination du transfert de technologie vers les petites et moyennes entreprises. Il délivre des diplômes propres ainsi que des diplômes nationaux. Il a également pour mis-

sions la coordination des activités doctorales, la mise en place d'une stratégie internationale, la mutualisation d'actions liées à la vie étudiante dans les domaines sportifs, culturels, médicaux et sociaux et la création d'une fondation. Le siège de l'établissement est implanté à Saint-Ouen.

le « Collégium Ile de France » est le 31ème EPCS, depuis la création du statut, en 2006 Citons le premier, crée comme 15 autres, en 2007 : « Universud Paris », (Normale-Sup Cachan, Centrale Paris, Supélec, Université Paris sud, Université Versailles-St Quentin, Université Evry).

Citons également, crée aussi en 2007, « Paris Tech », (Ponts, Arts et Métiers, ENSAE, Chimie Paris, Mines Paris, ENSTA Paris, Télécom, X, ESPCI Paris, SupOptique, HEC Paris, Agro Paris) Depuis la loi du 13 décembre 2010, les EPCS peuvent être habilités à délivrer des diplômes nationaux.



Supméca Paris au 4L Trophy

Du 16 au 28 février 2012, Mélanie Bourdenet et Clélia Level (étudiantes en 2ème année) ont participé à la 15ème édition du raid 4L Trophy. Retour sur une préparation commencée en mai 2011 et sur leur périple de 7000 Km !



L'aventure a commencé en France avec la traditionnelle recherche des sponsors, nécessaire pour l'achat d'une 4L et la préparation du périple. Cette première étape accomplie, l'équipage s'est attelé à la recherche de dons pour les enfants du Maroc : fournitures scolaires, matériel médical (masques, stéthoscopes, ...) et même un ordinateur ! Pour cela, il remercie les étudiants,

professeurs et administratifs de l'école, mais aussi la gendarmerie qui a collecté bon nombre de fournitures scolaires.

La moitié des 1375 équipages s'est retrouvée au Futuroscope, l'autre à St Jean de Luz, pour un départ le 16 février, direction le sud de l'Espagne et ensuite le désert du Maroc. Pendant la course, plusieurs soucis techniques ont soumis l'équipage à dure épreuve dont une casse de courroie et du pot d'échappement. Mais la solidarité entre équipages étant le maître mot pendant ce raid, notre équipage s'est fait dépanner d'une courroie et a offert un cardan à un autre... stock de secours oblige.

Ainsi, pour nos deux pilotes, le

charme du désert a alterné avec celui des nouvelles rencontres.

Au final, l'équipage obtiendra la 790ème place ! Et c'est avec la satisfaction d'avoir pu apporter de l'aide humanitaire, et des souvenirs plein la tête, qu'il regagnera Paris, le 28 février, avec déjà l'envie de repartir...





L'INSEE confirme : Les grandes entreprises concentrent l'activité

L'INSEE vient de produire une étude sur le poids des grands groupes en France.

Dans cette étude, l'Entreprise est considérée dans sa dimension complète. Elle peut donc regrouper plusieurs entités juridiques qui étaient considérées distinctement dans les études précédentes. Cette méthode, donne une vision plus réaliste de la structure de l'économie, mais l'impact statistique renforce de fait le manque d'entreprises de taille intermédiaire et montre à quel point le tissu productif français est encore plus concentré qu'il ne semblait.

Qu'en est-il ?

Le poids économique des PME, paraît ainsi encore moins important qu'il ne l'était dans la précédente étude. Pour les PME de 10 à 249 salariés par exemple, le poids de la valeur ajoutée marchande apportée

n'est plus de 31% mais de 22% en appliquant la méthode des regroupements. De même, la part du Chiffre d'affaire à l'export à leur imputer n'est pas de 27% mais de 13 !

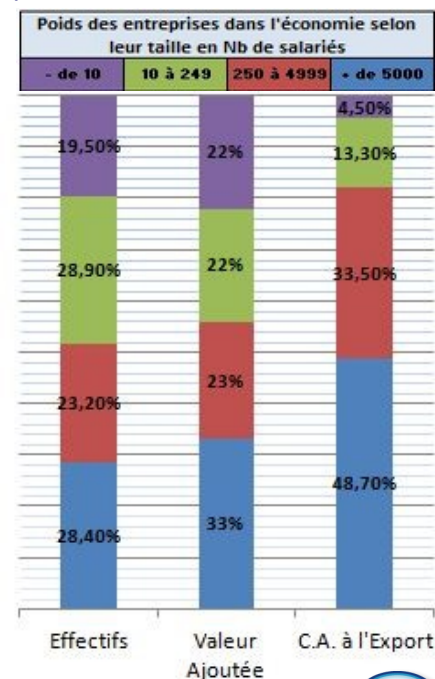
Les graphiques ci-contre donnent une vision récapitulative de la situation actualisée.

95% de micro-entreprises (moins de 10 salariés), emploient 19,5% des salariés et réalisent 22% de leur valeur ajoutée et 4,5% du C.A. à l'export.

Les 5% restantes font donc tout le reste.

Dans ces 5%, les plus grandes entreprises, celles qui emploient plus de 5000 salariés, ne sont que 200. Autant dire un pouième du total. Mais, elles concentrent 28% des salariés, 33% de la valeur ajoutée et la moitié du Chiffre d'affaires à l'ex-

port !



NB: A cause des délais inhérents à la connaissance des informations sources, il s'agit des données 2009. Secteurs marchands, hors agricoles et financiers.



Accueil de doctorants en cotutelle, de l'université de SFAX

- **Noussa BOUCHAALA**, sera accueillie du 15 mai à fin juillet, dans l'équipe Vibroacoustique et Structure. Elle sera encadrée par Jean-Luc Dion et Jean-Baptiste Casimir.

- **Mariam MILADI** séjournera du 15 mai à fin juillet dans l'équipe Tribologie Matériaux et sera encadrée par François Robbe-Valloire

- **Fédia MABROUK** sera accueillie dans l'équipe Tribologie Matériaux du 2 au 30 juillet. Elle sera encadrée par Emin Bayraktar

- **Mohamed AYADI** sera reçu dans l'équipe Ingénierie numérique, du 12 juin au 12 juillet. Il sera encadré par Vincent Cheuret

- **Hassen TRABELSI**, encadré par

Pierre-Alain Yvars, séjournera dans l'équipe Ingénierie numérique du 3 avril au 30 juin.

Nous leur souhaitons à tous un agréable et fructueux séjour.



Cotisations 2012

La cotisation pour l'exercice 2012 est exigible depuis le 1er janvier

Comment payer ?

- Par chèque, à l'ordre de Association Supméca, envoyé au secrétariat de l'Association
- En ligne, avec le N° de carte bancaire. Dès le paiement, un mail de confirmation confirme la réception. Se connecter sur le site de l'Association : <http://www.supmecca.com> Cliquer sur la barre de choix « cotisations ». Puis se laisser guider après avoir cliqué sur le

bouton « Achetez maintenant ».

Juniors	Encore étudiants	5 Euros
Diplômés (selon promotion)	2011	30 Euros
	2010	30 Euros
	2009	30 Euros
	2008 et avant	60 Euros
	Plus de 65 ans au 1 ^{er} janvier	45 Euros
	Soutien	> 100 Euros

Une question, un article, une suggestion, ... :

redaction@supmecca.com

Comité de rédaction :

Henri-Paul LIEURADE, Jean-Pierre PAILLARD, Christophe SANGLIER, Murtaza ZAFARI, Romain ZIMMERMANN

Association SupMéca 3, rue F. Hainaut 93400 St-Ouen

site internet : www.supmecca.com

